

Il a été fait état au cours de cette étude de la participation de habitants de Banlieue-Ouest au mouvement fédéré. Et il est permis de penser qu'elle fut importante à ce point que les Versaillais effectuèrent au moins deux ratissages dans la presqu'île à la recherche d'armes détenues par la population.

Ces perquisitions ne semblent pas avoir donné le résultat escompté puisque à la date du 23 janvier 1872, le Sous-Préfet de Saint-Denis, par lettre circulaire aux Maires, leur enjoignait de procéder "à Brepoléai, à la réintégration complète des armes de guerre encore détenues par leurs administrés."

Un autre document fait état, lui, de la condamnation d'un habitant de Lersal. fois par un Conseil de Guerre Versaillais. En fait, conformément à un état figurant également dans les Archives de cette commune, 53 habitants passèrent devant un Conseil de Guerre. Tout comme Rogues de Filhol maire de Puteaux.

Un 3^e document, en date du 3 février 1872, signé par un général de brigade Versaillais, apporte de son côté de très intéressantes précisions:

- 1^o) Plus de 6 mois après la Semaine Sanglante une division Versaillaise occupait encore la presqu'île.
- 2^o) Et non sans mal car ces troupes étaient l'objet d'insultes, d'aggressions, voire de tentatives d'assassinat. Les choses en vinrent même à un point qu'il les eurent été portées à "l'attention du Maréchal Commandant en Chef l'Armée de Versailles."

Un 4^e document consiste en une convocation, en date du 12 octobre 1879, en vue de la "Réception des Amnistiés de tout le Canton de Courbevoie", ce qui laisse à entendre qu'ils furent assez nombreux.